


PUBLICATION LÉGALE

## Rémunérations CD55

1 DOCUMENT - Publié le : 04 février 2021

Comme le prévoit l'article 37 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le Département publie chaque année, la somme des dix rémunérations les plus élevées, en précisant également le nombre de femmes et d'hommes y figurant.

 **10\_plus\_hautes\_remunerations\_01.pdf**  
(.pdf, 67,7 Ko)



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55